

Motion du 16 septembre 2009 de Mmes Salika Wenger, Maria Pérez, Charlotte Meierhofer, M. Christian Zaugg, Mmes Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Renate Cornu, MM. Jean-Charles Lathion, Adrien Genecand et Jacques Baud: «Un coup de pouce pour les arts électroniques».

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 14 octobre 2009 sans débat de préconsultation)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que Genève est une ville pionnière dans les arts électroniques;
- que les arts électroniques et les nouveaux médias artistiques ont été transférés au Centre d'art contemporain et au Fonds municipal d'art contemporain
- que l'espace dévolu à l'image prend une grande importance au Bâtiment d'art contemporain;
- qu'il n'y a plus, dans ce champ, de pôle de production prépondérant à Genève;
- que les arts électroniques ont un coût important pour les jeunes artistes;
- qu'il convient de prendre en compte les arts émergents,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à affecter tous les ans un budget spécifique de 100 000 francs pour l'aide à la production dans les arts électroniques et les nouveaux médias artistiques;
- à attribuer chaque année, dans le cadre de la distribution des différentes bourses, un prix à un artiste local choisi par un jury de professionnels nommé à cet effet;
- à s'engager à faire part aux conseillers municipaux, lors de la reddition des comptes, de la répartition de cette somme.